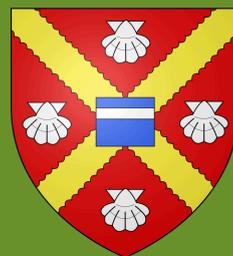


# Sous les Vernes

Été 2025



Bulletin municipal de Sauverny



# SOMMAIRE

---

Le mot du Maire.....	P3
Le conseil en action.....	P4
Sur les bancs de l'école.....	P15
Actu' village.....	P18
Mercredis gourmands.....	P20
Vie Associative.....	P21
Recommandations d'été.....	P31
Vie pratique.....	P34
Agenda.....	P39

# Le mot du maire

Isabelle Henniquau

## La traversée de Sauvigny.



Nous le constatons tous les jours... Circuler en voiture aux heures de pointe est compliqué à Sauvigny et plus généralement dans le Pays de Gex. Cette accumulation de véhicules dont beaucoup vont vers ou viennent de Suisse s'est aggravée avec la fermeture dans le sens Suisse France de la douane de Bois-Chatton (prévue jusqu'à fin août 2025). La douane de Crassier est aussi fermée et la route de Chavanne (VD) va connaître de sérieuses perturbations en raison de travaux annoncés. Les flux France – Suisse et Suisse – France se rabattent donc provisoirement vers les douanes qui restent ouvertes : Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire et ... Sauvigny, au risque d'encombrer, notamment, la rue principale de notre village.

Cette situation a été examinée en long et en large dans le cadre municipal et avec la contribution d'un petit groupe de travail informel auquel participent quelques sauvigniens. Les services de Pays de Gex Agglo sont également au travail sur ce sujet, et leur aide nous est précieuse.

Il n'y a pas de solution miracle et le flux doit s'écouler tant bien que mal dans la configuration actuelle de notre vieux village.

A long terme, le sens de l'histoire et la préoccupation de l'environnement nous amènent à poursuivre l'objectif essentiel : avoir moins de voitures sur nos routes ! C'est aussi la politique menée par nos voisins genevois qui suppriment des places de parking ou en augmentent les coûts pour les usagers afin d'avoir moins d'automobiles en ville.

### Comment faire ?

A l'échelle de notre petit village, nous nourrissons l'espoir que le bus TPG 55 viendra jusqu'à la Croisée (rond-point à l'entrée du bourg) afin de faire le plein de passagers qui auront abandonné leurs véhicules sur un parking P+R prévu à cet endroit. Et pourquoi pas le bus TPG 53 qui fait escale à Versoix et dont on souhaite qu'il vienne un jour jusqu'au rond-point des Genévriers. Les automobilistes pourraient ainsi devenir des usagers des transports en commun jusqu'à Versoix puis jusqu'à leur destination finale par le Léman Express.

Mais, pour l'instant, il n'y a aucune date pour des projets éventuels dont la mise en œuvre est complexe et coûteuse...

D'autres projets « structurants » sont en cours et notamment le tramway qui assurera une liaison de Ferney-Voltaire (P+R) jusqu'à Cornavin.

### En attendant ?

-Favoriser le covoiturage (des applications existent, comme [www.blablacardaily.com](http://www.blablacardaily.com) mais sont trop peu utilisées). Une voiture avec un chauffeur seul doit devenir l'exception. Nous devons développer le sens du partage et le souci du bien commun !

-Utiliser les transports en commun existants : le bus TPG 55 à la douane de Sauvigny et le TAD (transport à la demande) organisé par Pays de Gex Agglo dont un arrêt est prévu très prochainement près de la douane (coté France), qui s'ajoutera aux deux déjà en fonction (la Croisée et le rond-point des Genévriers).

-Privilégier l'usage du vélo pour se rendre au travail. C'est plus facile en été par temps sec. Mais certains d'entre nous en sont des adeptes systématiques tout au long de l'année. Bravo !

-Les voitures doivent impérativement respecter les cyclistes, et les cyclistes ne pas négliger les règles du code de la route.

-Les limitations de vitesse dans la commune (30 ou 50 selon les zones) ne sont pas une vue de l'esprit que certains ignorent dangereusement. Nous avons renouvelé notre demande auprès des forces de l'ordre pour amender sans pitié les trop nombreux contrevenants.

-Enfin, nous devons chacun faire preuve de civisme et nous déplacer, quel que soit le moyen de transport, dans le respect de tous. C'est ce qu'on appelle l'intérêt général. Les disputes bruyantes et parfois violentes entre conducteurs qui se croient prioritaires sont intolérables.

-N'oublions pas non plus que certains déplacements peuvent se faire à pied. Notre commune multiplie les voies douces pour faciliter autant que possible ces déplacements pédestres, bénéfiques pour la santé !

-La réflexion interne sur la circulation se poursuit et les idées innovantes sont les bienvenues, à condition d'un coût budgétaire raisonnable et de ne pas déplacer le problème ailleurs (déshabiller Jean pour habiller Paul).

Merci à tous les Sauvigniens et à tous les usagers qui traversent notre village (bourg et les Genévriers) d'être des acteurs vigilants et respectueux du bien commun !

Nous vous souhaitons un été chaleureux, paisible et rempli de bons moments partagés. Prenez soin de vous et de vos proches !

## Compte rendu des conseils Lundi 4 novembre - 2 décembre 2024 10 février - 10 mars - 7 avril - 5 mai 2025

*Il est rappelé que les comptes rendus des conseils municipaux avant d'être publiés doivent être validés lors du conseil municipal suivant.*

### 1. TRAVAUX

**Eclairage foot :** Suite aux dégâts de foudre? un des mâts a dû être réparé - la réparation a été faite à nos frais pour un montant de 5 000€. Notre assurance va prendre en charge 85% de la facture.

**Chicane chemin Levé :** elle a été déplacée suite à la demande du nouveau propriétaire de la parcelle qui se trouve juste derrière pour lui permettre d'accéder à sa parcelle.

**Abri bus devant la mairie :** l'installation a été terminée.

**Supports vélos :** plusieurs arceaux ont été installés dans le village, à la mairie (derrière l'abri bus), à la salle polyvalente, entre le tennis et le foot et au trieur. Une signalétique va être installée sous le trieur afin de régler l'espace souvent utilisé par des scooters.

**Pumptrack :** la finalisation de l'entrée du site est réalisée et l'engazonnement terminé.

**Résidence Giboudeaux :** L'appartement du 1<sup>er</sup> étage a été rénové par nos équipes.

**Jeux parc des Genévriers :** Un nouveau jeu avec toboggan a été mis en place ainsi qu'une table et des bancs pour petits.

**Espace Paul Bonneau :** un panneau de basket a été installé et les marquages correspondants réalisés.

Création du Square Marie-Noëlle avec plantation de fleurs et installation d'un colombier

**Salle polyvalente :** Rénovation partielle de la cuisine et investissement dans de nouveaux équipements. Remplacement du fourneau, de la banque de froid sous le bar, du frigo par une armoire froid. La partie plonge a également été modernisée pour une meilleure ergonomie pour l'utilisation du lave-vaisselle. Toute la vaisselle a été changée.

Une révision du règlement intérieur et des tarifs est en cours pour intégrer ces investissements.

**Signalétique :** plusieurs panneaux seront mis en place pour indiquer le sentier de l'étang. Cette signalétique sera complétée par des panneaux pédagogiques.

Rappel du projet de voie douce route de Villars Dame et le tracé. Cette voie devrait longer la route de Villars Dame, remonter le long du ruisseau pour rejoindre le chemin des Pommerets, ce qui représente une distance d'environ 1 km.

### 2. FINANCE

**Approuve** le plan de financement prévisionnel et **Demande de subvention pour la voie douce route de Villars Dame**

**Approuve** la répartition des charges locatives de l'Ancienne Douane : (rappel du bail emphytéotique signé avec l'Accueil Gessien en date du 4 février 2021. Il convient de facturer une partie de ces charges à l'Accueil Gessien).

**Approuve** la régularisation des charges de l'ancienne Douane

**Approuve** une aide par donation auprès de la Croix Rouge d'une valeur de 1000 € en solidarité à Mayotte Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'Association des Maires de France, en partenariat avec La Protection civile, la Croix Rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Sauverny tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

**Adopte** le compte administratif de l'exercice 2024,

**Adopte** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2024. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**Adopte** le budget primitif 2025

**Acte** la cession de l'ancien camion de pompier à l'association sports et loisirs pour 1 € symbolique – Prenant en compte le projet de réutilisation en véhicule food truck pour créer des lieux de vie et rencontres dans le village et considérant aussi le fait que le véhicule concerné n'est plus utilisé par le SLIS de Sauverny suite à l'acquisition du camion du CPINI de Grilly dorénavant fermé. Ainsi que son l'état et l'âge du véhicule dont la date de première mise en circulation est le 18 juillet 1988,

**Décide** de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 comme proposé ci-dessous.

Taux sur la taxe foncière bâtie	24.12%
Taux sur la taxe foncière non bâtie	45.47%
Taux sur taxe d'habitation sur les résidences secondaires	12.80%

### 3. Personnel

**Décide** de l'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du centre de gestion avec les dispositions suivantes Durée du contrat : 4 ans Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

**Accepte** la modification de la délibération du 07 février 2022 : Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires, à la demande du Service de Gestion Comptable d'Oyonnax

**Décide** de créer deux emplois pour accroissement saisonnier d'activité du service technique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 pour la saison estivale.

**Valide** le renouvellement du contrat de conseil en urbanisme actuellement en place avec la commune pour une durée de 12 mois

### 4. Conseil et commissions communautaires

**Mobilité** : arrêt de la ligne de bus X33 à Sauverny car elle n'est pas assez fréquentée. Une alternative est mise en place avec le transport à la demande.

**Logements sociaux** : majoritairement détenus par la Semcoda, leur nombre diminue avec les ventes des pavillons. Les nouvelles constructions font l'objet d'obligation d'un pourcentage de logement sociaux. La question se pose quant au contrôle de l'affectation de ces logements sur les nouveaux programmes. C'est le Département qui valide si un logement est intégré le parc des logements sociaux.

Le Conseil communautaire qui s'est tenu le 26 février dernier était principalement axé sur le budget principal et budgets annexes. Les projets Porte de France et Tram de Ferney représentent une grosse partie du budget. A noter qu'il n'y a pas d'augmentation des taux, seules les bases évoluent.

Une révision générale du PLUi-H et mise à jour du règlement est en préparation. Une délégation d'élus de la commune participe aux réunions préparatoires. Cette révision se fera en deux phases. Une phase de diagnostic / enjeux et PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et une deuxième phase de traduction réglementaire.

**Le conseil approuve** le contrat cadre de la Convention Territoriale Globale avec la CAF de l'Ain

La Convention Territoriale Globale (CTG) est un dispositif liant la CAF de l'Ain, Pays de Gex Agglo et les communes associées.

Cette convention permet de travailler un projet de territoire partagé, cohérent et coordonné. Un comité de pilotage se tiendra début avril, pour présenter la convention-cadre et pour valider le plan d'action 2025-2029.

**Le conseil approuve** le renouvellement de l'adhésion de la commune de Sauverny au service communautaire pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dit « Service ADS » et acte le principe du renouvellement de l'adhésion pour une durée de 3 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025

## **Retour sur le conseil d'école du 17 mars.**

L'école compte 140 élèves, ce qui représente une moyenne de 28 élèves par classe. Pour l'instant il est prévu 24 départs et 9 inscriptions pour la prochaine rentrée (hors dérogations). Une nouvelle carte scolaire est proposée pour répartir les enfants de Grilly sur les communes de Sauverny et Divonne-Les-Bains.

Ecole et internet : Intervention de l'Adjudant-Chef Baril auprès des CM2 dans le cadre du permis internet. Le permis internet est un programme national de prévention pour un usage d'internet vigilant, sûr et responsable.

Services scolaires Il y a une grande fréquentation des services scolaires sur les différents horaires le matin, le soir et le midi.

La cantine compte plus de 90 inscrits – Le self service mis en place il y a quelques années est toujours un succès auprès des enfants qui disent aller au « restaurant ».

Grâce au Sou des écoles, des projets de voyage ont pu être concrétisés. La mairie prévoit l'achat de matériel et une étude est en cours pour végétaliser et réaménager la cour.

**Le conseil valide** une nouvelle convention d'utilisation des salles communales pour manifestation associative.

**Le conseil approuve** le Plan Communal de Sauvegarde

Le PCS définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

## **5.Divers**

Rappel sur le fait que la commune est en groupement de commande avec le SIEA (syndicat intercommunal de l'énergie et de l'aménagement) pour le marché d'électricité. Ce marché est divisé en 2 lots, soit 5 sites (bâtiment de la douane, hangar communal, mairie, résidence Giboudeaux et salle de réunion de la Cure) pour le lot 1 et 2 sites pour le lot 2 (mairie et salle polyvalente). A partir de janvier 2025, le lot 1 va être confié à Octopus Energy. Le lot 2 reste chez Edf.

Le SIEA est aussi en charge du déploiement du réseau public fibre optique des communes de l'Ain.

Les ampoules de l'éclairage public vont être changées par des LED. A terme, l'éclairage ne sera plus coupé la nuit mais fera l'objet d'une diminution d'intensité.

**Recensement :** le taux de participation est de 93%. Selon les données statistiques à la clôture de la campagne les indicateurs recensent 1 078 habitants au total, soit :

- 1 012 habitants principaux
- 64 résidences secondaires
- 2 logements occasionnels



Scannez le code QR ci-contre afin d'avoir accès aux procès verbaux des conseils municipaux ou rendez-vous sur le site de la mairie, rubrique Mairie > Conseils municipaux

## Voeux 2025



Selon la tradition, les habitants du village et les officiels se sont retrouvés pour recevoir les vœux de Madame le Maire, en présence de tous les élus, le lundi 13 janvier 2025 : cérémonie chaleureuse, rétrospective des actions de 2024, projets et défis de 2025.

## *Des nouveautés pour les petits... et les plus grands à Sauverny !*

La commune poursuit son engagement pour le bien-être et les loisirs de tous ses habitants en améliorant régulièrement ses équipements. Deux belles nouveautés viennent enrichir les espaces de jeux et de sport de la commune !

Côté jeunesse, deux jeux viennent d'être renouvelés à l'aire située aux abords des Genévriers, près de l'école. Un tout nouveau module plus ludique et attrayant a été installé, accompagné d'une table à pique-nique spécialement pensée pour les plus petits. Un espace idéal pour que les enfants s'amuse en toute sécurité et que les familles puissent profiter d'un moment convivial en plein air.



Au centre sportif Paul Bonneau, place au sport et à l'esprit olympique ! Suite à l'engouement suscité par la discipline lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, un panneau de basket à 3 a été installé, avec un marquage au sol adapté à cette pratique en plein essor. Cette nouvelle installation s'inscrit dans la dynamique sportive que nous souhaitons encourager à Sauverny, en offrant à chacun, petits ou grands, la possibilité de bouger, de jouer et de partager autour du sport.

Ces aménagements reflètent la volonté de la municipalité de faire de Sauverny une commune vivante, accueillante et tournée vers l'avenir.



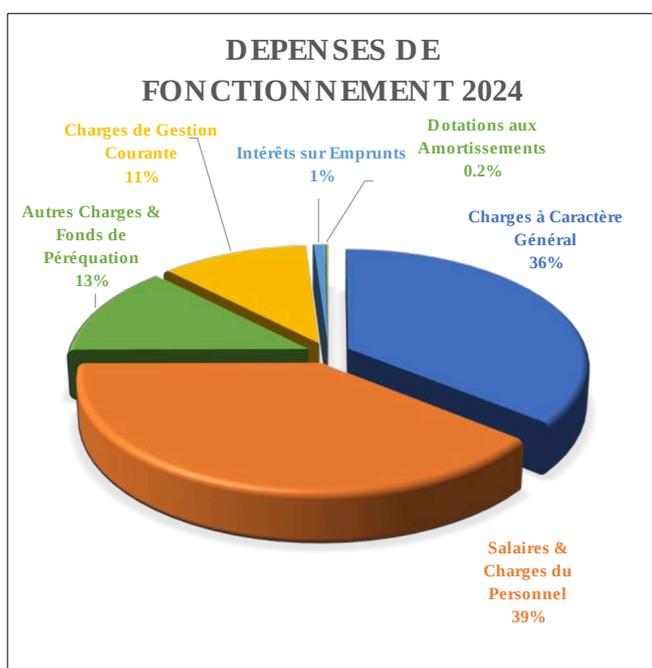
## COMPTE ADMINISTRATIF 2024

### DEPENSES de FONCTIONNEMENT 2024

Charges à Caractère Général	379 315 €	36%
Salaires & Charges du Personnel	414 843 €	39%
Autres Charges & Fonds de Péréquation	135 162 €	13%
Charges de Gestion Courante	119 326 €	11%
Intérêts sur Emprunts	9 017 €	1%
Dotations aux Amortissements	2 238 €	0.2%

<b>TOTAL des Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>1 059 901 €</b>	<b>100%</b>
---	--------------------	-------------

Capital restant dû au 31.12.2024 **529 000 €**



### RECETTES de FONCTIONNEMENT 2024

Produits des Services	15 715 €	1%
Restauration Scolaire & Périscolaire	104 053 €	7%
Impôts & Taxes	743 358 €	52%
Dotations & Participations	145 985 €	10%
Compensation Franco Genevoise	260 524 €	18%
Revenus des Loyers & Salle Bonnefoy	155 431 €	11%

<b>TOTAL des Recettes de Fonctionnement</b>	<b>1 425 066 €</b>	<b>100%</b>
---	--------------------	-------------

Résultat antérieur reporté 70 000 €  
 Résultat de l'exercice du compte de Fonctionnement 365 164 €  
 Résultat global affecté au BP 2025 **435 164 €**



### DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Matériel, Mobilier, Outillage, Voirie	65 397 €	15%
Sécurité, Voie douce, Salle Bonnefoy, Transition Energétique	268 973 €	62%
Emprunts, remboursement du Capital	100 238 €	23%

<b>TOTAL des Dépenses d'Investissement</b>	<b>434 608 €</b>	<b>100%</b>
--	------------------	-------------

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

Subventions d'investissement	44 651 €	13%
FCTVA + Taxe d'aménagement	32 158 €	9%
Excédent de Fonctionnement de 2023	271 664 €	77%
Recettes Financières	1 062 €	0.3%
Equilibre d'amortissements	2 238 €	0.6%

<b>TOTAL des Recettes d'Investissement</b>	<b>351 773 €</b>	<b>100%</b>
--	------------------	-------------

Résultat antérieur reporté 789 742 €  
 Résultat de l'exercice du compte d'Investissement **-82 835 €**  
 Résultat Global **706 907 €**

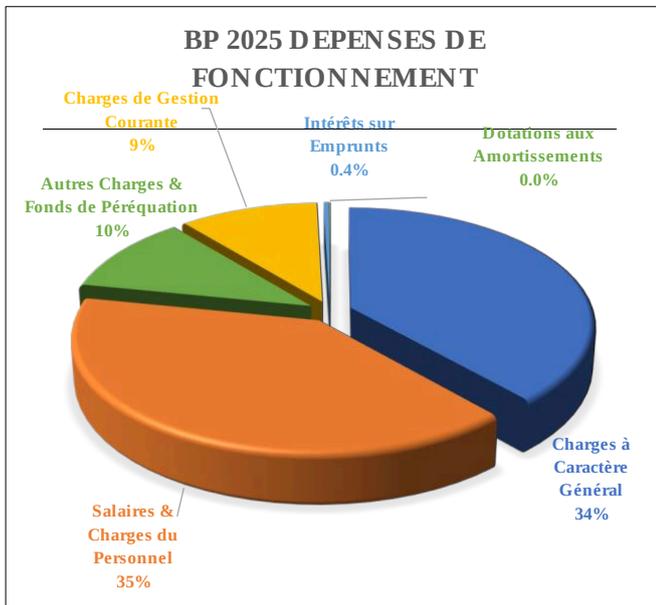
## BUDGET BP 2025

### BP 2025 DEPENSES de FONCTIONNEMENT

Charges à Caractère Général	484 000 €	34%
Salaires & Charges du Personnel	499 700 €	35%
Autres Charges & Fonds de Péréquation	137 120 €	10%
Charges de Gestion Courante	131 900 €	9%
Intérêts sur Emprunts	5 400 €	0.4%
Dotations aux Amortissements	620 €	0.0%
<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>156 720 €</b>	<b>11%</b>

**TOTAL des Dépenses de Fonctionnement BP 2025** **1 415 460 €** **100%**

**Capital restant dû au 31.12.2025** **458 000 €**



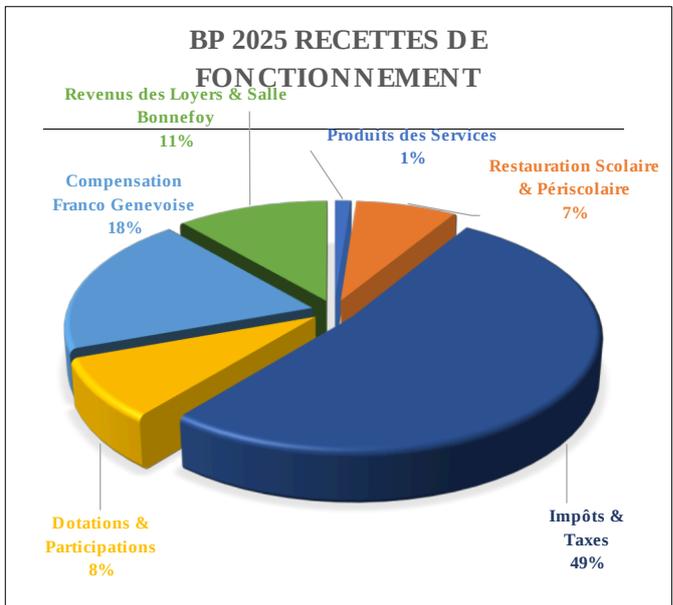
### BP 2025 RECETTES de FONCTIONNEMENT

Produits des Services	15 900 €	1%
Restauration Scolaire & Périscolaire	100 000 €	7%
Impôts & Taxes	692 145 €	49%
Dotations & Participations	112 415 €	8%
Compensation Franco Genevoise	255 000 €	18%
Revenus des Loyers & Salle Bonnefoy	150 000 €	11%

**BP 2025 Recettes de Fonctionnement** **1 325 460 €** **93.6%**

**Excédent de Fonctionnement reporté** **90 000 €** **6.4%**

**TOTAL des Recettes de Fonctionnement BP 2025** **1 415 460 €** **100%**



### BP 2025 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Matériel, Mobilier, Outillage, Voirie, abri bus, supports vélos.	94 000 €	12%
Transition Energétique, Jeux, Voie douce, rénovation bâtiment	629 845 €	79%
Emprunts, remboursement du Capital	72 000 €	9%

**TOTAL des Dépenses d'Investissement BP 2025** **795 845 €** **100%**

**Restes à réaliser...** **498 500 €**

**TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT BP 2025** **1 294 345 €**

**TOTAL DU BUDGET 2025** **2 709 805 €**

### BP 2025 RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions d'Investissement	57 096 €	10%
F.C.T.V.A + Taxe d'aménagement	27 838 €	5%
Excédent de Fonctionnement de 2024	345 164 €	59%
<b>Virement de la Section de Fonctionnement 2025</b>	<b>156 720 €</b>	<b>27%</b>
Equilibre d'amortissements	620 €	0.1%

**TOTAL des Recettes d'Investissement BP 2025** **587 438 €** **100%**

**Solde d'exécution d'Investissement reporté...** **706 907 €**

**TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT BP 2025** **1 294 345 €**

**TOTAL DU BUDGET 2025** **2 709 805 €**

## Inauguration du Square Marie-Noëlle



A l'occasion de la fête du village, un espace fleuri surmonté d'un colombier a été inauguré à la mémoire de Marie-Noëlle BIDON, adjointe aux affaires sociales de 2014 à 2022, en présence de nombreux Sauverniens, d'élus Gessiens et de la famille de Marie-Noëlle. Un hommage émouvant a été rendu par Isabelle HENNIQUAU avant l'inauguration officielle.

Ce lieu a été choisi au milieu des jeux pour les enfants et un arbre (mûrier-platane) qui avait été choisi par Marie-Noëlle et offert à la commune par Serge, son mari : un emplacement symbolique de la convivialité et notre village, qui lui tenait tant à coeur.

## *Il ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !*

Le sentier qui relie le bourg de Sauverny à l'étang de Cessy (voir plan) est entretenu par des volontaires sauverniens à l'occasion de "chantiers participatifs" (2 fois cette année. Voir photo du dernier en date). Mille mercis à toutes ces bonnes volontés qui œuvrent pour le bien commun. Mais entretenir ce sentier, qui sera bientôt enrichi d'une signalétique détaillée, ne suffit pas. Plus il sera utilisé par les promeneurs et les randonneurs, moins il sera nécessaire de le débroussailler souvent. Nous vous invitons donc à profiter de ce site magnifique de l'étang de Cessy en vous y rendant à pied depuis le village de Sauverny ! Rien de plus facile depuis le rond-point de la criée ! La traversée du bois du marais est particulièrement agréable, à l'ombre, pendant les périodes de fortes chaleurs.



## Les mercredis conviviaux de nos aînés

Prochains après-midi : 8 octobre, 5 novembre

Comme le veut la tradition dans notre commune, nos aînés se retrouvent chaque premier mercredi du mois pour partager un moment chaleureux et convivial. Ces après-midis sont l'occasion de se retrouver, d'échanger, de jouer ou simplement d'écouter un témoignage inspirant.

Depuis le début de l'année, les rencontres ont été rythmées par des temps forts :

**Janvier** : dégustation de la galette des rois,

**Février** : crêpes et bonne humeur autour de la Chandeleur,



**Mars** : après-midi jeux pour tous les goûts,

**Avril** : témoignage passionnant de M. Lepage sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle,

**Mai et juin** : balade sur nos voies douces entre les goûters et jeux de société.

Ces rendez-vous sont ouverts à tous les aînés de la commune. Ils offrent une belle occasion de tisser du lien, de partager des souvenirs ou de découvrir de nouveaux horizons.

Le CCAS reste à l'écoute de vos idées pour enrichir ces mercredis après-midi : nouveaux thèmes, activités originales, témoignages à partager... N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

### Voyage des aînés : pensez à vous inscrire !

Le traditionnel voyage des aînés approche ! Pour celles et ceux qui souhaitent y participer, il est encore temps de s'inscrire auprès de la mairie

☞ **La date limite d'inscription est fixée au 15 juillet.**

Ne manquez pas cette belle occasion de partager une journée conviviale au coeur de la Savoie !

## Pierre, Jacques et Gens

C'est le mercredi 2 avril après-midi que le sauvernyen Pierre Lepage a présenté son chemin de Compostelle commencé à la cathédrale St Pierre de Genève. Pierre a su captiver un auditoire nombreux et attentif à l'aide d'un diaporama très riche en photos de grande qualité. Le récit de Pierre a été accompagné de multiples anecdotes, informations historiques et pratiques sur les lieux traversés et sur les rencontres du voyage. Avant le verre de l'amitié, il s'est prêté volontiers aux questions du public. Il a probablement suscité ainsi des vocations de marcheurs qui pourraient se laisser tenter par Compostelle. Les applaudissements nourris en remerciement de cette conférence et du conférencier étaient amplement mérités ! Merci Pierre ! D'autres témoins ou acteurs d'une aventure, d'un voyage, d'un exploit particulier ou encore d'une expérience intéressante sont les bienvenus: qu'ils n'hésitent pas à se manifester auprès de notre CCAS.



Le Service Local d'Incendie et de Secours (SLIS) de Sauverny, c'est-à-dire nos pompiers sauverniens préférés, est constitué de 8 volontaires dont le chef de corps, est **Nourdine Aoukili**.

Nourdine, ancien pompier de Paris, est, par ailleurs, pompier professionnel à la caserne de GEX-DIVONNE (*SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours*). Parmi nos 8 pompiers, on dénombre 3 « pompières » et deux volontaires venus de Grilly suite à la fermeture du SLIS de nos voisins grillerands. Cette équipe dont les membres vont de 17 à 57 ans ne demande qu'à s'enrichir de nouvelles recrues. Nourdine est intarissable sur la mission des pompiers et tente de convaincre les Sauverniens qu'il rencontre de devenir volontaire. « *L'important c'est la volonté !* » dit-il. « *On ne doit pas considérer la forme physique ou la disponibilité comme un mur infranchissable. Il y a de la place pour toutes les bonnes volontés.* » conclut-il.

### Il existe deux voies pour devenir pompier volontaire à Sauverny :

1. Dès 12 ans, on peut être « Jeune Sapeur Pompier » (JSP). Pendant 4 ans, les jeunes candidats suivent une formation tous les samedis matin de l'année scolaire dans la caserne de Gex-Divonne (à Gex). On les initie à toutes les missions du pompier : lutte contre les incendies, secours à la personne, opérations diverses, maitrise et maintenance du matériel, etc. Au terme de cette formation, à l'âge 16 ans, le jeune pompier reçoit un « diplôme certifiant de l'activité de pompier volontaire ». Ce sera le cas pour un jeune sauvernien en cours de formation qui, quand il l'aura terminée avec succès, pourra intégrer le SLIS de notre village. D'autres jeunes pourraient suivre son bel exemple d'engagement citoyen au service du bien commun !



2. A partir de 16 ans, si l'on n'a pas suivi le parcours JSP, on peut se manifester auprès de Nourdine et commencer une formation étalée sur un maximum de 3 ans, mais qui se fait en moyenne sur une année. Il existe aussi une possibilité de se former en un mois complet. Cette formation, adaptée aux disponibilités de chacun, est répartie entre le SLIS de Sauverny, au sein de l'équipe des pompiers volontaires du Pays de Gex, la caserne de Gex et Bourg-en-Bresse. Elle est constituée des mêmes apprentissages et exercices que les JSP et se termine, comme eux, par l'obtention du « diplôme certifiant de l'activité de pompier volontaire ».

Tout au long de leur mission, les pompiers volontaires de Sauverny participent à des manœuvres une fois par mois, dont certaines conjointement avec nos voisins de Versonnex ou avec tous les SLIS du Pays de Gex (une fois par an). Des contacts épisodiques ont lieu également avec les pompiers suisses avec qui les volontaires du Pays de Gex partagent la même fraternité et le même sens du service public. Des plans d'intervention transfrontaliers peuvent d'ailleurs être activés dans le cadre d'une convention en cas d'urgences majeures entraînant un grand nombre de victimes potentielles.

Nos 8 pompiers volontaires établissent au préalable un planning de leurs disponibilités pour être mobilisables par groupe de 2 selon des créneaux convenus. Les interventions de notre SLIS sont régulées à Bourg-en-Bresse quand on appelle le 18 (un numéro d'urgence à mémoriser !). Selon la nature de l'urgence, les deux pompiers d'astreinte seront immédiatement alertés par un bip et dépêchés en quelques minutes sur le lieu de l'intervention. Si nécessaire, la caserne de Gex-Divonne pourra être activée aussi. Ce sera systématique en cas d'incendies ou de secours à la personne.



Avec la fermeture récente du SLIS de Grilly (qui dépend maintenant directement de la caserne de Gex) notre équipe à Sauverny a hérité d'un camion plus performant, équipé d'une cuve et d'une lance à incendie. La connexion est possible aux 29 bornes à incendie de notre village dont le bon fonctionnement est vérifié tous les 3 ans.



Les statistiques de ces dernières années montrent que le SLIS de Sauverny intervient en moyenne une vingtaine de fois par an :

- 50% pour des secours à la personne (accidents domestiques, malaises, allergies, etc.)
- 40 % pour des accidents de la route
- 5% pour des incendies
- 5% pour des situations diverses (nids de guêpes, petites inondations, panne d'ascenseur, chute (ou risque de chute) de matériel, etc.)

La confidentialité exige qu'on ne décrive pas dans le détail les interventions effectuées. Cependant, nos pompiers volontaires reçoivent un jour une alerte pour un grave accident de la route nécessitant une désincarcération. Ils se rendent précipitamment sur le lieu indiqué et trouvent une voiture en parfait état apparent et vide, mais dont l'électronique connectée avait activé par erreur l'alarme accident (via le 18), tout en signalant la nécessité d'une désincarcération des passagers, aucune porte n'ayant été ouverte... Fausse alerte, heureusement !

Les interventions des pompiers sont gratuites mais soutenues financièrement notamment par la commune. « *C'est un service public !* » souligne Nourdine Aoukili. Une exception cependant : les ascenseurs en panne lorsqu'il n'y a aucun usager à l'intérieur. Mais rien ne nous interdit d'être généreux lors de la vente des calendriers en fin d'année ou des différents événements festifs, dont la Ste Barbe, organisés par l'Amicale des Pompiers de Sauverny.

Notre SLIS n'est pas équipé pour la problématique des frelons asiatiques. Il fait alors appel à des experts locaux (nous avons la chance d'en avoir un à Sauverny) ou au SDIS de Thoiry qui dispose des équipements nécessaires. Notre équipe sauvernyenne est en mesure de faire face à un incendie de végétation mais pas à un feu de forêt. Cela tombe bien : il n'y a pas de forêt sur le petit territoire de notre village !

Cette année, les pompiers de Sauverny ont organisé une évacuation de l'école Jacques Janier. A l'exception du directeur de l'école, qui en avait fait la demande mais qui ignorait la date de l'exercice, personne n'en avait été informé. Pour rendre cette opération plus réaliste, des fumigènes (inoffensifs) ont permis de simuler le départ d'un incendie. Bilan très satisfaisant : évacuation rapide et sans panique des enfants et du personnel. Cet exercice sera renouvelé chaque année.

Vous avez ouvert le « bon œil » sur ces quelques lignes et vous souhaitez en savoir plus pour devenir pompier volontaire, approchez-vous de la mairie de Sauverny qui vous mettra en contact avec Nourdine et son équipe.

**Votre « bon œil » doit aussi rester en alerte pour signaler toute urgence dont vous pourriez être témoin et en appelant le 18 !**



## Recensement citoyen à 16 ans : une démarche essentielle pour les jeunes

### Qu'est-ce que le recensement citoyen ?

Le recensement citoyen (parfois appelé recensement militaire) est obligatoire pour tous les Français, filles et garçons, à partir de 16 ans. Il consiste à se faire enregistrer auprès de sa mairie dans les 3 mois suivant son 16e anniversaire.

#### Cette inscription permet :

D'être convoqué à la *Journée Défense et Citoyenneté* (JDC).  
D'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à 18 ans.

De pouvoir s'inscrire aux examens (*baccalauréat, permis de conduire, concours publics, ...*).

### Comment faire son recensement ?

C'est simple, rapide et gratuit. Le jeune (ou ses parents) peut se présenter à la mairie avec :

- Une pièce d'identité
- Un livret de famille.
- Un justificatif de domicile.

Il est également possible d'effectuer cette démarche en ligne, via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



**Les jeunes déjà recensés doivent mettre à jour leur situation** (changement d'adresse, de situation familiale, etc.) sur le site [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr) jusqu'à leurs 25 ans. Cette mise à jour est obligatoire pour rester en règle et recevoir les convocations officielles.

## Élections municipales : pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Les élections municipales approchent à grands pas, et avec elles, une occasion précieuse de faire entendre votre voix. Pour pouvoir voter, une seule condition indispensable : être inscrit sur les listes électorales.

### Pourquoi s'inscrire ?

S'inscrire sur les listes électorales, c'est bien plus qu'une formalité : c'est un acte citoyen fort. Cela vous permet de participer aux décisions qui concernent directement votre quotidien : urbanisme, écoles, culture, sécurité, environnement... Lors des municipales, ce sont les élus locaux qui seront choisis, ceux qui gèrent votre commune au jour le jour.

Ne pas voter, c'est laisser les autres décider à votre place.

### Qui peut s'inscrire ?

- Toute personne de nationalité française, âgée d'au moins 18 ans la veille du scrutin (*Les jeunes ayant effectué leur recensement citoyen à 16 ans sont inscrits automatiquement à leurs 18 ans, mais il est important de vérifier leur situation*).
- Les citoyens européens en résidence principale en France (*uniquement pour les élections municipales et européennes*).

### Comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire :

- En mairie, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
- En ligne, en quelques minutes, sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

#### **⚠ N'attendez pas la dernière minute !**

**La date limite d'inscription est généralement fixée quelques semaines avant le scrutin.**

#### Votre voix compte, faites-la entendre !

Chaque voix pèse dans une élection locale. En vous inscrivant, vous affirmez votre place dans la vie démocratique de Sauverny. Les municipales sont l'occasion idéale de commencer à s'engager ou de renouveler son implication.



## Éclairage Public à Sauverny

A notre demande, le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) a procédé à l'évaluation de tous les points lumineux publics de Sauverny en vue de leur modernisation et du remplacement de toutes les lampes à incandescence, gourmandes en énergie, par des LED (Light Emitting Diode) plus économes et dont l'intensité lumineuse est plus respectueuse de la biodiversité, tout en assurant un éclairage suffisant pour les besoins publics.

Les 271 points lumineux (lampadaires) de notre village ont été passés minutieusement en revue et 143 d'entre eux (soit 53%) devront faire l'objet d'une rénovation, soit par leur remplacement complet, soit par la pose de LED.

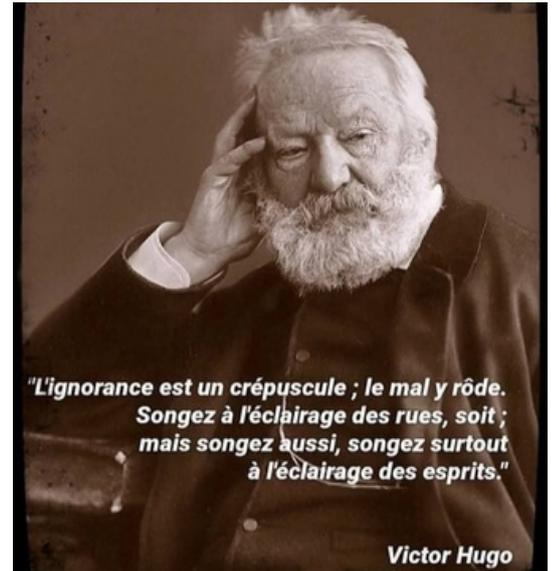
Sur la base de ce diagnostic, le Conseil Municipal a voté, dans le cadre du budget 2025 l'approbation du devis proposé par le SIEA pour un montant total de 140'000 € T.T.C et les travaux seront réalisés dans le courant du 2ème semestre 2025.

Après les subventions accordées pour ce projet le montant net à la charge de la commune sera de 80'000 €.

Le coût de la consommation électrique pour l'éclairage public à Sauverny est de 15'000 € (2024).

Nous réaliserons des économies qui sont à ce jour difficilement quantifiables.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a choisi de maintenir avec les nouveaux équipements, l'extinction de l'éclairage public chaque nuit de 23h à 6h, sauf les vendredis et samedis soir.



## Sur les bancs de l'école

En fin de deuxième trimestre, les CM2 ont suivi une formation sur les dangers d'Internet sous la conduite de Monsieur BARIL, Adjudant-Chef à la gendarmerie d'Ornex.

Après une première séance présentant les étapes de la formation, les élèves ont abordé en classe différents thèmes :



La protection de la vie privée, le droit à l'image, le partage de contenus, les réseaux sociaux, les contenus inappropriés, etc.

Des échanges riches, des expériences partagées et des conseils importants pour éviter certains pièges.

A l'issue de la formation, les élèves ont passé un test leur permettant d'obtenir leur « permis Internet ». Tous les candidats ont été brillamment reçus.

La remise des permis s'est déroulée le jeudi 12 juin à l'école dans la salle de motricité, en présence du Maire, Isabelle Henniquau, et de son Premier Adjoint Jules Burel.

Nous remercions l'Adjudant-Chef Baril et le Directeur de l'école Jean-Michel Pollier pour cette formation très instructive pour nos jeunes.

## UNE JOURNÉE KAPLA à L'ÉCOLE!

Lundi 19 mai 2025, Kevin est venu dans la salle de motricité avec des gros sacs de Kaplas. Il y avait de plusieurs couleurs (blanc, bleu, orange, noir, rouge...). Au début, il nous a expliqué comment s'asseoir pour ne pas casser la construction. Il nous a aussi dit de prendre les kaplas avec le pouce, l'index et le majeur en faisant une pince. Quand nous sommes rentrés dans la salle de motricité, nous avons vu un village en kaplas. C'était les maisons de la classe des petits-moyens. Il y avait même un chemin autour !



Notre classe a fabriqué des rails presque aussi grands que la salle de motricité. Chaque élève a construit deux roues. Ensuite, Kevin a accroché les roues avec celles du voisin et nous avons continué à deux pour finir les wagons et la locomotive. Puis Kevin les a rapprochés les uns des autres. Pour finir, nous avons pris un dernier kapla pour accrocher notre wagon à celui d'à côté et terminer le train.

Ensuite, les classes de primaire ont ajouté un pont et des tours. Il y avait des constructions en kaplas plus grandes que nous !

Nous avons beaucoup aimé cette activité ! Merci à Kevin d'être venu et merci au Sou des Ecoles de nous avoir fait ce cadeau.

Article rédigé par les élèves de Grande Section

## LES CM1-CM2 à L'AÉROPORT DE GENÈVE

Le 18 mars dernier, nous sommes allés à l'aéroport de Genève. A notre arrivée, nous nous sommes rendus à la salle de presse, le personnel nous a distribué un badge « visiteur » et un gilet de sécurité. En échange, nous avons laissé nos papiers d'identité. Après un petit passage sous un portique de sécurité nous avons pris un bus qui nous a conduit directement sur le tarmac\*. Durant le trajet, nous avons entendu à la radio les communications entre les pilotes et une des tours de contrôle (c'était difficile à comprendre, heureusement qu'un intervenant nous « traduisait »). Nos guides nous ont montré des « boîtes » proches des pistes. Ces boîtes émettaient des sons de prédateurs pour deux raisons :

- Eloigner et protéger les oiseaux en respectant l'environnement.
- Eviter ainsi les collisions entre les volatiles et les avions.



Ensuite, nous avons vu de grands hangars dans lesquels les avions sont démontés et vérifiés (visites techniques).

Nous sommes passés devant le secteur d'entraînement des futurs pilotes.

Enfin, nous avons eu accès à la zone des secours, équipés de véhicules impressionnants (dont un capable de percer la carlingue d'un avion pour envoyer de l'eau à l'intérieur). Information incroyable, les pompiers sont capables d'intervenir en moins de TROIS minutes sur tous les secteurs de l'aéroport.

Merci à tout le personnel de nous avoir si bien accueillis et merci à Monsieur FOURNIER de nous avoir donné accès et guidés au cœur de ce lieu si impressionnant !

\*Tarmac : Emplacement réservé à la circulation et au stationnement des avions.



## SERVICES SCOLAIRES



NOUS AVONS EU LA CHANCE D'AVOIR DES COURS DE TRICOT AVEC GATHY ET THÉRÈSE.  
NOUS AVONS FABRIQUÉ DES JEUX EXTÉRIEUR AVEC DES TOURETS.  
LES ÉLÈVES DU PÉRISCOLAIRE SE SONT RENDUS AUX PORTES OUVERTES DE LA BIBLIOTHÈQUE



## Fête de l'Europe :

La Journée de l'Europe est une journée internationale célébrée le 9 mai dans les États membres de l'Union européenne pour commémorer la Déclaration Schuman du 9 mai 1950 ; ce discours, prononcé avant la naissance de la Communauté économique européenne, est considéré comme le texte fondateur de l'Union.

Cette année, nos villages de Sauvigny et de Veronnex se sont de nouveau unis pour célébrer l'Europe mais avec un jour d'avance en raison de contraintes de calendrier. C'est donc le jeudi 8 mai qu'une bonne centaine de Sauvigniens et de Veronnexoises se sont retrouvés en fin d'après-midi pour un buffet partagé dans la salle G. Bonnefoy de Sauvigny.

Lors du mot d'accueil de Jacques Dubout et d'Isabelle Henniquau, maires de nos deux communes, on a rappelé que le 8 mai était aussi la commémoration de la fin de la 2ème Guerre Mondiale, de ses nombreuses victimes, du sacrifice de ses soldats et du rêve de paix qui a suivi avec la réconciliation franco-allemande et le début de la construction européenne dont on a plus que jamais besoin aujourd'hui dans un monde inquiétant. Comme au cours d'années précédentes, Sauvigny et Veronnex ont tenu à mettre en valeur la dimension multinationale de nos communautés villageoises dans lesquelles on trouve de nombreuses nationalités différentes. C'est pourquoi notre rassemblement populaire et festif s'est appelé « Fête de l'Europe et des Pays ».

Le Chœur d'enfants de Veronnex, enrichi par les voix de plusieurs élèves de l'école J. Janier de Sauvigny, sous la direction talentueuse d'Éric Digaud, nous a proposé quelques chants magnifiques dont l'hymne européen et des appels harmonieux à la paix et à la solidarité, sous les applaudissements nourris du public.



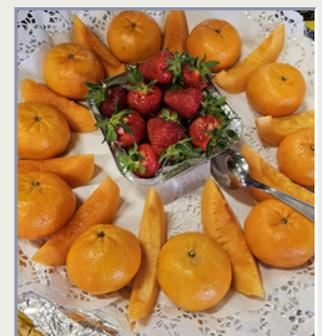
Une cinquantaine de dessins très divers ont été affichés pendant la soirée. Ils représentaient la vision de l'Europe des élèves de notre école communale. Les participants à la soirée ont voté pour identifier le meilleur dessin : c'est celui-ci, de Sara H., qui a remporté le plus grand nombre de suffrages.



Le buffet largement garni, approvisionné par les habitants de nos villages sous la forme de plats nationaux ou régionaux, a connu un vif succès. Les boissons, les fromages et le pain ont été offerts par nos deux municipalités.

On peut affirmer sans risque que cette nouvelle édition de la Fête de l'Europe et des Pays a été très appréciée par tous les participants et que les échanges entre tous ont été riches, amicaux et joyeux.

Rendez-vous en 2026 pour de nouvelles retrouvailles conviviales européennes et internationales !



## Des soignants se retrouvent pour méditer ensemble, avec le soutien de la Municipalité de Sauverny

Dans un contexte où la santé des soignants est devenue un enjeu pour la vie de tous, un groupe de professionnels de santé du Pays de Gex a participé à un cycle d'initiation à la méditation de pleine conscience. Ce cycle, proposé sur quatre semaines à raison d'une séance hebdomadaire, a réuni douze soignants de toutes professions : médecins, infirmières, diététiciennes, cadres de santé...

L'initiative est portée par la CPTS du Pays de Gex (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), une structure qui regroupe les professionnels de santé d'un même territoire pour mieux coordonner les soins et développer des actions collectives en faveur de la santé publique.

Les séances ont été animées par deux soignants engagés : le Dr Claire Gaudé, pédiatre retraitée, et le Dr Guillaume Simet, médecin généraliste. Ensemble, ils ont proposé un espace de pause, de recentrage et de respiration à leurs collègues, dans une approche bienveillante et accessible, dans la salle Jura prêtée gracieusement par la commune.

Gratuit et ouvert à tous les soignants du territoire, ce cycle a offert un temps de répit et de lien, dans une pratique qui soutient à la fois la santé mentale et la qualité de présence au soin



Contact : [www.cpts-du-pays-de-gex.org](http://www.cpts-du-pays-de-gex.org)

## Marché hebdomadaire

Une jeune pâtissière gessienne pleine d'ambition : Noémie Jacquet reprend le camion de Chris'Ambul. À seulement 21 ans, Noémie Jacquet, originaire de Gex, incarne la passion et la détermination. Depuis ses débuts en 2019, cette jeune pâtissière n'a cessé de tracer un parcours aussi gourmand qu'exemplaire.

Formée au Cecof d'Ambérieu-en-Bugey, Noémie a décroché son CAP Pâtissier en apprentissage à la Boulangerie du Levant à Ferney-Voltaire. Curieuse et désireuse de se perfectionner, elle a ensuite complété son savoir-faire par une Mention Complémentaire en chocolaterie, confiserie, glacerie et dessert à l'assiette.

Sa passion pour le chocolat l'a menée jusqu'au prestigieux Jiva Hill Resort, où elle a poursuivi sa spécialisation pendant deux années. Son travail y a été reconnu, puisqu'elle a été embauchée en CDI à l'issue de sa formation. Elle y a exercé pendant un an et demi en tant que demi-chef de partie en pâtisserie.

Mais Noémie nourrissait depuis longtemps un rêve: celui de voler de ses propres ailes. Aujourd'hui, c'est chose faite ! Elle a repris avec enthousiasme le camion de Chris'Ambul, une belle manière de partager son savoir-faire artisanal avec les habitants du Pays de Gex.



**« Vous pouvez me retrouver avec le camion sur la place du marché, où je propose du pain, du snacking, des viennoiseries et bien sûr de la pâtisserie »,** précise Noémie.

En plus de sa présence sur le marché, elle réalise également des créations sur commande pour tous vos événements : entremets fruités ou chocolatés, buffets sucrés ou salés en petites mignardises.

Une belle aventure culinaire qui ne fait que commencer — et qui promet de régaler les gourmands du secteur !

La Petite

Chouquette



Nos fidèles commerçants sont toujours présents. Des produits grecs aux poissons de nos côtes, du bon pain aux fruits et légumes de notre primeur sans oublier nos produits de Sicile, ils continuent de vous proposer leurs spécialités.

**Tous les  
mercredis de  
15h à 19h30 !**



## Les Sauverniens ont du talent !

Quelqu'un a dit : « *J'ai plusieurs cordes à mon arc et j'en ai fait une harpe !* ». **Gaëlle et Mathieu** ont plusieurs cordes à leurs guitares et à leurs voix, et pas seulement : mais essayons d'en savoir plus.

Ils sont Sauverniens de fraîche date. Tous deux travaillent comme biologistes : l'un dans la recherche pharmaceutique et l'autre dans l'expérimentation de médicaments. L'une est savoyarde et l'autre dromois. Ils se sont rencontrés sur les bancs de l'université et ... autour du piano en libre accès dans le hall de la gare de Grenoble. Mais ce ne sont ni leurs talents professionnels ni leur origine géographique qui nous intéressent aujourd'hui.

Leur arrivée à Sauverny avait été précédée d'une rumeur selon laquelle ils étaient **tous deux passionnés de musique**. A la faveur d'un sympathique apéro entre voisins, au terme d'une journée chaude et paisible, le sujet de nos conversations glisse doucement vers cette passion de la pratique musicale et du chant qui rythme la vie de nos jeunes voisins pas encore trentenaires. Mathieu nous explique qu'il joue depuis toujours du piano, de la guitare et, plus récemment, de la batterie, principalement dans les cercles familiaux. Gaëlle, quant à elle, maîtrise le piano et la guitare qu'elle apprend avec son père depuis sa tendre enfance chambérienne.

Elle chante aussi (et surtout) **en duo avec sa jeune sœur, Justine**, étudiante en biologie, qu'elle ne désespère pas de faire venir durablement dans le Pays de Gex. Alors qu'elles avaient respectivement 14 et 10 ans, à la faveur de vacances estivales en famille, les deux sœurs commencent à chanter dans les rues, sur la côte bretonne ou dans le pays basque, pour se faire de l'argent de poche. Avec succès !



On réclame un échantillon de son savoir-faire et Gaëlle ne se fait pas prier pour aller chercher sa guitare. On assiste alors à un mini-concert époustouflant dans lequel Gaëlle nous montre l'alliance parfaite entre sa voix puissante, son verbe clair et la guitare qu'elle maîtrise à la perfection. De cet ensemble se dégage une émotion contagieuse qu'on appelle le frisson musical. Le petit auditoire est subjugué. On peut soupçonner d'ailleurs les voisins plus lointains de se régaler silencieusement de ces prestations musicales dans la nuit tombante, et notamment de l'interprétation magistrale de la chanson « Gabrielle » de Johnny Halliday ! Avec (de préférence) ou sans Justine, son répertoire est très large : **variété française de Grégory Lemarchal à Mylène Farmer, et les grands chanteurs anglo-saxons**.

La démonstration à laquelle nous assistons en cette soirée de juin est d'un niveau bien supérieur à la moyenne des musiciens amateurs ! Mathieu contemple avec nous les chansons de Gaëlle et nous avons hâte de l'entendre à son tour. Ce sera pour une prochaine fois ! En public, il préfère jouer le rôle de « coach ».

Les talents de Mathieu et du duo Gaëlle-Justine sont déjà connus et appréciés dans certains cercles privilégiés. Les deux sœurs, soutenues par Mathieu, se produisent volontiers pour des associations, des fêtes publiques, des banquets. Elles ont remporté plusieurs prix dans des concours de chant en Savoie. Le duo des sœurs « mélowomanes » étaient d'ailleurs sur scène, avec leur père guitariste et inspirateur, **à la fête de la musique à Chambéry** (photo) en ce mois de juin avec la complicité active de Mathieu.

Si ces quelques lignes vous ont mis en appétit, on demande avec insistance quand et comment le public sauvermien et plus largement gessien, (voire lémanique !) pourra en profiter plus largement et en direct. Gaëlle et Justine sont ouvertes, pendant leurs temps libres (week-ends et vacances), pour des concerts à la carte lors de fêtes villageoises ou associatives, à Sauverny, dans le Pays de Gex ou même ailleurs.

On pourra retrouver la trace numérique de ce duo talentueux, à la mode de l'ancien groupe « Frérot De la Véga » ou même, en version jeune et principalement francophone, de Simon & Garfunkel, sur la page Instagram de Gaëlle : **@gaellegarcia38**. Le coût de leurs prestations est laissé à l'appréciation des organisateurs. Gaëlle-Justine et Mathieu peuvent aussi être contactés par l'intermédiaire de la mairie de Sauverny.

## ASVGS FOOT :

*Une année de croissance et de dynamisme sportif*



### ÉVOLUTION DES LICENCES

La saison 2024-2025 a permis au club de Sauverny de consolider ses équipes et créer quelques équipes supplémentaires afin de remplir notre objectif de proposer toutes les catégories d'âge aux enfants de Sauverny Versonnex, de 5 à 17 ans, puis en Senior. Ainsi une équipe U15 a été créée et une 3ème équipe U13 afin d'alimenter cette nouvelle catégorie la saison prochaine. Nous ferons de même avec les U15 afin de pouvoir créer en 2026 une équipe U17, dernier maillon manquant.

Le club a ainsi enregistré 266 licenciés, soit une hausse de +40 % par rapport à 2024

► Une implantation locale forte

50 % des jeunes licenciés résident à Versonnex (31 %) et Sauverny (19 %)



### ENCADREMENT ET DIVERSITÉ

Le club se structure autour de 9 catégories, de l'école de foot aux seniors et loisirs, sans oublier les dirigeants et les coaches. Nous avons la chance de pouvoir compter sur une belle équipe de dirigeants et de coaches, 4 ou 5 coaches encadrent chaque équipe. Cela fait donc près de 25 coaches dont 2 jeunes, Lucas et Raphael qui encadrent les jeunes, 2 à 3 fois par semaine. Un grand merci à eux.



### LE DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ

Le Groupement des Jeunes Footballeuses Gessiennes (GJFG) regroupe 110 joueuses âgées de 10 à 18 ans. Trois créneaux d'entraînement sont mis à disposition à Sauverny. Le bilan de cette première année en groupement est positif avec des demandes de licence en hausse. Le nombre de coach limite actuellement cette croissance



### VIE DU CLUB ET ÉVÉNEMENTS

- Bal du foot sur le thème des 1001 nuits, avec 175 convives autour d'un repas convivial.
- Participation à "Bougeons avec ma Bulle Rose", en lien avec les valeurs solidaires du club.
- Tournoi U13 à Hauterives, marqué par une victoire et de beaux souvenirs.
- Tournois de fin de saison à Divonne, Gex et Vuache.



### PLANNING HEBDOMADAIRE TYPE DES MATCHS

- Vendredi soir : Match loisirs
- Samedi matin : Plateaux jeunes (U7 à U11)
- Samedi après-midi : U13, U15 féminines, U17, U18
- Dimanche matin : U15
- Dimanche 15h : Match senior



## ASVGS FOOT :

*Une année de croissance et de dynamisme sportif*

### ARBITRAGE ET FORMATION

Alexandre a arbitré 18 matchs cette saison et a représenté le club lors de la Coupe de District en étant invité à arbitrer la finale. Merci également à Enzo qui représente notre club en arbitrant en Isère sa nouvelle région d'accueil.

### UN BILAN FINANCIER SOLIDE

Le club affiche une croissance contrôlée, avec une gestion rigoureuse et équilibrée.

### CHIFFRES CLÉS 2025

- +40 % de licences (266 au total)
- 350+ personnes impliquées
- 110 licenciées féminines
- 25 coachs et 14 membres du comité dirigeants
- 4 éducateurs par catégorie

### REMERCIEMENTS

Le club remercie chaleureusement la mairie de Sauverny pour son soutien logistique et la mise à disposition des infrastructures sportives. Grâce à cet appui, plus de 350 personnes ont pu pratiquer le football cette saison dans un cadre structuré, convivial et formateur.

Un grand merci également aux éducateurs, dirigeants, bénévoles et familles, pour leur engagement et leur confiance. Le succès croissant du club au-delà des frontières communales en témoigne.



Pour nous rejoindre :

**Fabrice**

**0618012482**

C'est la fin d'une bien belle année pour le Sou des écoles de Sauverny avec plusieurs manifestations qui ont réuni petits et grands dans la bonne humeur et la fête.

Fort de l'investissement et de la motivation inébranlable de ses nombreux parents bénévoles, mais aussi du soutien inconditionnel de l'école, du périscolaire et de la mairie, le Sou des écoles a réalisé une année riche en activités et a ainsi pu financer de nombreuses sorties et projets pour l'école Jacques Janier de Sauverny.

### Nos manifestations 2024/2025

Comme depuis quelques années, nous avons à nouveau eu le plaisir d'accueillir l'excellente troupe de théâtre « Tous en scène » le 15 février 2025 pour la première représentation de leur spectacle annuel. Cette soirée a réuni plus de 110 personnes dans la salle des fêtes Georges Bonnefoy.



Le 22 mars 2025, notre traditionnelle soirée repas-concert, sur le thème Après-ski, a bénéficié d'une ambiance folle grâce à la décoration réalisée par les élèves du périscolaire, à l'animation musicale de haut vol du groupe "The Impulse" (sans oublier son jeu de lumières digne des plus grands), et à la succulente tartiflette préparée sur place par « La Poêle géante ».

Nous avons également organisé le 18 mai 2025, le vide-grenier qui fut un énorme succès avec plus de 300 mètres de stands et une très belle affluence pour cette journée particulièrement ensoleillée. Les exposants ont été choyés avec commande et livraison de boissons et nourriture directement aux stands pendant que la buvette, ouverte toute la journée, battait son plein, avec nos fameuses frites « maison » toujours autant appréciées.

Nous avons soutenu l'école en tenant la buvette lors du spectacle de musique le 19 juin 2025 et nous avons organisé le repas canadien qui va de pair avec les Olympiades le 2 juillet 2025.



### Des sorties pour les élèves et du matériel pour l'école

Tous ces événements, ainsi que les ventes de gâteaux organisées par l'école avant chaque période de vacances, et aussi celles de souvenirs de fin d'années (cette année, des planches à découper avec les dessins des élèves gravés dessus), nous ont permis de financer les sorties scolaires pour les élèves.

Les classes de maternelle ont effectué une sortie au « parc Gaïa » à Lamoura, les CP/CE1/CE2 sont partis aux grottes de Cerdon, et les CM1/CM2 sont allés au parc d'aventures « Oyoxygène » à Oyonnax.

Tous les élèves de l'école ont pu vivre une « Journée KAPLA », lors de laquelle ils ont construit une ville miniature sous la supervision du Centre Kapla de Lyon.

Nous avons également financé l'achat de trois nouvelles trottinettes pour les maternelles ainsi qu'un petit mur d'escalade, et nous avons pris en charge l'activité Kayak et son transport pour les élèves de CM1 et CM2.



## Sou des écoles :

Nous remercions comme chaque année nos membres, les parents et amis du Sou qui participent à nos événements en amenant un gâteau, en nous aidant sur place ou tout simplement en participant physiquement à nos manifestations. Merci beaucoup aux autres associations du village, aux enseignant-e-s et personnels de l'école de Sauverny, aux services scolaires et évidemment à la commune de Sauverny et son équipe municipale pour son indispensable soutien.

### Envie de nous rejoindre ?

Nous sommes toutes et tous des parents bénévoles et nous donnons de notre temps dans la bonne humeur et avec beaucoup d'énergie, pour réunir des fonds afin de financer les projets de l'école Jacques Janier. Si vous souhaitez nous rejoindre, pour certains événements ou pour participer à nos réunions, ce sera avec grand plaisir que nous vous accueillerons !



### A vos agendas :

- Assemblée Générale de l'association le 15 septembre 2025 à 18h30 à l'école Jacques Janier
- Boum de rentrée le 4 octobre 2025 à la Salle G. Bonnefoy
- Soirée théâtre avec la troupe « Tous en scène » et son nouveau spectacle le 7 février 2026
- Défilé de carnaval suivi de la soirée repas-concert en le 28 février 2026
- Vide-grenier le dimanche 31 mai 2026

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien, et à très bientôt pour de nouvelles aventures !

L'équipe du Sou des écoles de Sauverny

Facebook du Sou des écoles :

<https://www.facebook.com/soudesecolesdesauverny>

Contact mail :

[sou.sauverny@gmail.com](mailto:sou.sauverny@gmail.com)



## Le relais poussettes à la bibliothèque

Le vendredi matin, tous les 15 jours à la bibliothèque règne un joyeux brouhaha ! Les enfants et leurs assistants maternels viennent partager de bons moments entre lectures, jeux et bricolages.

Une fois par mois nous accueillons Nadège Chollet du Relais Assistants Maternels de Divonne. Accompagnée régulièrement par Séverine, animatrice musicale, elle partage avec les enfants et leurs ASMAT des lectures, des comptines et des jeux musicaux ...



## Portes ouvertes à la bibliothèque

A l'invitation de la municipalité et de notre équipe, petits et grands visiteurs se sont retrouvés dans nos locaux, le vendredi 23/05.

Autour du buffet de goûter/apéritif, lectures et discussions allaient bon train dans la bonne humeur.

Nous vous invitons chaleureusement à franchir la porte de notre bibliothèque pour y découvrir ou redécouvrir ses richesses !

### Voici nos horaires d'ouverture :

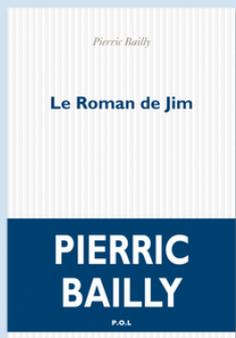
Lundi 14h00 à 16h30  
Mercredi :16h30 à 18h00  
Vendredi :16h00 à 18h00

### Horaires d'été :

Tous les mercredis de 17h30 à 19h00



## Le coin lecture :



### **Le roman de Jim**

*Pierric Bailly (édition P.O.L)*

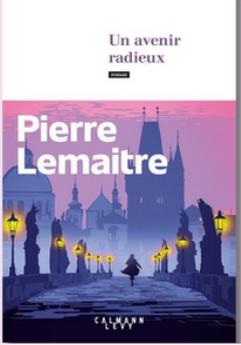
Les bons sentiments peuvent faire de bonnes, de très bonnes histoires ! Le roman conte l'histoire d'Aymeric, 25 ans, ancien taulard devenu père de cœur de l'enfant porté par Florence de 15 ans son aînée. Pendant 10 ans, au fil de leur vie simple et douce dans les montagnes du Haut-Jura, Aymeric devient une boule de gentillesse et de tendresse pour envelopper le petit Jim et le faire grandir. Si attaché, qu'il croit que c'est pour toujours...Mais réapparaît le géniteur de Jim ...Les frères Larrieu ont adapté au cinéma ce roman pétri d'amour et d'humanité. Le film a valu un César du meilleur acteur 2025 à Karim Leklou. À voir et à lire absolument !

### **Panorama**

*Lilia Hassaine (édition Folio)*

L'action du roman se déroule en 2050, mais il ne s'agit pas de science-fiction au sens strict. C'est plutôt un roman d'anticipation, très accessible, qui dépeint une société ayant opté pour une transparence totale. Cette société est divisée en deux : d'un côté, les marginaux et les rebelles –volontaires ou contraints – relégués aux marges d'un monde où règnent la bienveillance et la paix. De l'autre côté, une vie paisible se déroule derrière de grandes façades de verre. Chacun veille sur son voisin dans ce qui s'apparente à un paradis. Cependant, cette harmonie est bouleversée lorsqu'une famille disparaît mystérieusement en pleine nuit. Le suspense de l'enquête qui s'ensuit nous tient en haleine, tout en nous invitant à une profonde réflexion sur l'avenir de notre vie en commun. C'est original et jamais invraisemblable. Bref un véritable coup de cœur !





## Un avenir radieux

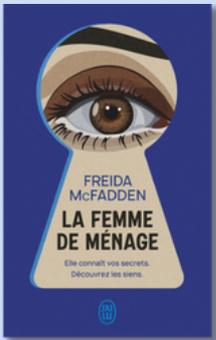
*Pierre Lemaître (Editions Calmann Lévy)*

Ce roman clôt avec brio la formidable trilogie les. Au cœur des années dites "Trente Glorieuses", nous retrouvons avec plaisir quelques membres de la famille Pelletier. Avec son inouï sens de la narration, Pierre Lemaître nous entraîne cette fois jusqu'en Tchécoslovaquie, ajoutant une dimension d'espionnage à son récit. Les bouleversements personnels des protagonistes s'entrecroisent avec les transformations rapides et profondes de la société française de l'époque. C'est passionnant jusqu'au bout

## J'emporterai le feu

*Leïla Slimani (Éditions Gallimard)*

Par ce roman Leïla Slimani clôt en beauté la trilogie intitulée "Le pays des autres ». De 1980 à nos jours, nous retrouvons la famille Belhaj et notamment les filles de la troisième générations Mia et Ines. Comme à son habitude, l'autrice mêle avec virtuosité le récit des bouleversements culturels et sociétaux du Maroc et de la France avec les parcours intimes de ses personnages. Son écriture est fine et subtile. Un bien bel aurevoir à la famille Belhaj!



## La Femme de ménage

*Freida McFadden (éditions J'ai lu)*

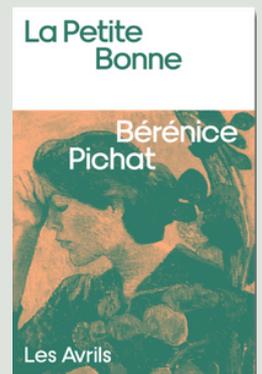
Ce roman phénomène, porté par le bouche à oreilles peut agacer grandement ou séduire sans réserve ! "Écriture facile" pour certains ou "suspense génial" pour d'autres... À la bibliothèque, nous nous sommes laissé emporter jusqu'au dernier rebondissement des aventures de cette femme de ménage un peu paumée engagée dans la belle maison d'une riche famille new-yorkaise. Alors faites-vous votre propre opinion et si vous aimez, sachez que cette lecture se poursuit sur 2 autres tomes et une nouvelle.

## La Petite Bonne

*Bérénice Pichat (Éditions Les Avrils)*

Voici encore une rencontre avec un merveilleux personnage : "la petite bonne". Au service de plusieurs familles bourgeoises dans les années 1930, elle est dévouée, courageuse et travailleuse. Le temps d'un weekend la petite bonne devra rester seule avec « Monsieur » survivant la gueule cassée de la bataille de la Somme.

C'est peu dire que la structure et l'écriture sont surprenantes ! Mêlant prose et poésie, vers libres sans ponctuation et phrases construites, alignement du texte à droite ou à gauche selon le personnage ... l'autrice a ciselé un véritable petit bijou à découvrir d'urgence.



## La balle est ronde, le jeu est long

Tennis club



### Une saison dynamique au Tennis Club de Sauvigny

Le Tennis Club de Sauvigny continue de s'imposer comme un acteur incontournable de la vie sportive locale. Tout au long de l'année, les installations du club ont accueilli un grand nombre de joueurs, jeunes comme adultes, dans une ambiance conviviale et passionnée. Les entraînements hebdomadaires, les animations du week-end et les matchs interclubs ont rythmé la saison, sous la supervision attentive de l'équipe encadrante. Le club attache une attention particulière à la formation des jeunes et à l'intégration de nouveaux membres. Grâce à l'implication de ses bénévoles et au soutien de la commune, le TCS poursuit son objectif : allier performance sportive et esprit communautaire.

### Une belle campagne pour l'équipe Séniors

L'équipe Séniors a livré une saison pleine de combativité et d'enseignements, conclue par une quatrième place sur six dans son groupe départemental. Après un début de championnat en demi-teinte, les joueurs ont su réagir avec détermination. Trois victoires marquantes ont permis au groupe de se repositionner avec succès : contre Bourg-en-Bresse 4, Bords de l'Ain et Château Gaillard. Ces succès sont le fruit d'un esprit d'équipe renforcé, d'un engagement individuel constant, et d'un soutien indéfectible du public, venu en nombre lors des rencontres à domicile. Cette campagne installe de bonnes bases pour envisager la saison prochaine avec ambition et confiance.

### Succès du tournoi interne de double

Moment fort de la vie du club, le tournoi interne de double a rassemblé cette année un groupe de participants passionnés. Dans une ambiance sportive et amicale, les paires se sont affrontées au fil de rencontres souvent très disputées. Le tournoi a été remportée avec brio par Mailys Plancher et Louis Walckiers, qui ont démontré un excellent niveau de jeu. Leur victoire illustre l'enthousiasme et l'esprit collectif qui caractérisent les activités internes du club. Ce tournoi a également été l'occasion de renforcer les liens entre générations de joueurs, confirmant le rôle fédérateur du TCS.

### Un cadeau exceptionnel venu de Roland-Garros

Le club a eu l'immense honneur de recevoir cette année un cadeau exceptionnel : une affiche officielle de Roland-Garros 2025, dédicacée par plusieurs légendes du tennis mondial, telles que Yannick Noah, Richard Gasquet ou Amélie Mauresmo. Ce présent précieux, véritable symbole de reconnaissance et d'inspiration, a pu être obtenu grâce à Emma Henniquau, qui a agi avec enthousiasme et détermination en tant qu'ambassadrice du TCS lors du tournoi parisien. En parcourant les allées de Roland-Garros, Emma récoltait avec fierté leurs autographes au nom de notre club. Cette initiative a profondément touché l'ensemble des membres et représente une source de motivation pour les jeunes générations. L'affiche trônera désormais dans le club-house, rappel vivant du lien entre Sauvigny et les plus hautes sphères du tennis international.



## Sports et Loisirs : Fête du Village

Le samedi 14 juin 2025, la fête du village a rassemblé habitants et amis de Sauverny autour d'un programme bien rempli, organisé par l'association Sports et Loisirs. L'ambiance était conviviale, intergénérationnelle, et placée sous le signe du vivre-ensemble.

Dès l'après-midi, la fameuse course de caisses à savon des "Caisses Folles" a animé les rues du village. Pour sa 4<sup>e</sup> édition, les deux tracés de la course originale ont encore une fois fait sourire les pilotes et spectateurs. Plusieurs équipes, de pilotes jeunes ou un peu moins jeunes, ont rivalisé d'ingéniosité pour construire leurs véhicules. La bonne humeur était au rendez-vous, grâce aussi à l'implication des nombreux bénévoles présents tout au long du parcours pour l'organisation, la décoration, la sécurité de l'événement...



L'un des temps forts de la journée a été l'inauguration officielle du bar truck "Foxi", l'ancien camion des pompiers de Sauverny entièrement réaménagé pour devenir un bar mobile. Ce projet, porté par l'association avec le soutien de la mairie de Sauverny et du Crédit Mutuel de Divonne-les-Bains, a été pensé pour renforcer le lien social dans la commune. Foxi a vocation à sortir tout au long de l'été, en se déplaçant dans les différents quartiers de Sauverny afin de proposer des moments de rencontre et d'échange entre habitants. L'inauguration a été saluée par une prise de parole des partenaires.

Le soir, les Sauverniens se sont retrouvés pour le dîner champêtre et le concert en plein air, suivi du tirage de la tombola et du feu d'artifice offert par la mairie, a rythmé la soirée. Les festivités se sont terminées sur la piste de danse avec un DJ, dans une ambiance détendue et joyeuse. L'association Sports et Loisirs remercie chaleureusement les commerçants du Pays de Gex et de Sauverny qui ont participé à cette tombola.



Cette journée n'aurait pas été possible sans l'engagement de nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps avant, pendant et après l'événement : installation, logistique, sécurité, buvette, animations, nettoyage... Leur travail discret mais essentiel mérite d'être salué.



Enfin, l'association Sports et Loisirs donne déjà rendez-vous à tous les habitants en 2026 pour fêter ses 50 ans d'existence. Un anniversaire symbolique, qui promet un programme tout aussi riche pour célébrer cinq décennies d'engagement au service de la vie locale. Nous nous réjouissons déjà de vous y retrouver !

Nous vous proposons depuis janvier 2014 des cours de danse country, style catalan - un style de danse country plus dynamique que la danse country traditionnelle - les mardis soir dès 19h30 et jeudis soir dès 20h00.

Niveaux débutant, novice, intermédiaire les mardis et niveaux intermédiaire, avancé les jeudis.

D'ailleurs, pour les Catalans c'est tout simplement du line dance, la danse en ligne !

En plus d'enrichir les relations sociales des personnes qui la pratiquent, puisque la danse country est une activité de groupe, elle permet de faire de l'exercice physique et de travailler la mémoire, la concentration, la coordination et même l'équilibre !! Tout ceci de manière ludique et conviviale.

Les cours sont ouverts à tous les niveaux de danseurs et tous les âges ....

### *et aussi aux hommes !*

Nous nous tenons à votre disposition pour fournir plus d'informations et vous encourageons même à venir suivre gratuitement, sans engagement, un de nos cours afin de découvrir cette danse et les membres du club.

*Epiphanie 2025 - premier cours/reprise le 7 janvier 2025*



[catalancountryspirit01.e-monsite.com](http://catalancountryspirit01.e-monsite.com)



[presidentcatalancountryspirit@gmail.com](mailto:presidentcatalancountryspirit@gmail.com)



06.11.78.72.29 (merci de laisser un message !)



Salle Georges Bonnefoy

## ASVGS Cross :

*Amis sportifs, L'été est là , les vacances approchent, vous voulez retrouver la forme, ou juste garder une dynamique, Vous n'êtes pas seul !*

Pour cela il est toujours possible de rejoindre l'ASVGS chaque mercredi et /ou samedi matin pour une marche d'environ une heure trente à travers Versonnex et Sauverny, départ 8h00. Rendez-vous devant notre local (parking de la salle des fêtes de Sauverny)

Pas besoin d'envoyer un sms ou un tweet il y a toujours quelqu'un et ceci par tous les temps.

Le samedi possibilité de courir en groupe sur parcours plus ou moins longs après accord avec les coureurs présents. Activité abordable pour tous.

Vous êtes tous les bienvenus, jeunes ou moins jeunes, marcheurs ou coureurs, tous cela dans la bonne humeur.

Pour plus de renseignement contactez-nous par email : [asvgs.cross@gmail.com](mailto:asvgs.cross@gmail.com)

Et après l'effort le réconfort devant un petit déjeuner partagé tous ensemble pour un bon moment de convivialité.

Isabelle



[asvgs.cross@gmail.com](mailto:asvgs.cross@gmail.com)

<https://sites.google.com/site/asvgscross/>

## Elle nous envahit : que faire ?

Vous l'avez sans doute observée sur le début de notre sentier de l'étang coté Sauverny : la Renouée du Japon. Impressionnant ! L'autre photo jointe nous la montre dans les parterres de fleurs de la route de la Mairie.

La renouée du Japon est une plante invasive qu'il faut éliminer avec soin. Là où elle s'installe, la biodiversité diminue considérablement, ne laissant aucune chance aux autres espèces végétales. Même en forêt, aucune plante autochtone ne lui résiste. Un végétal capable de l'éliminer serait encore plus agressif.



### Que faire si vous en voyez ?

- Prévenez la mairie, surtout si c'est dans un lieu public, ou la communauté d'agglomération de Gex si c'est dans une autre commune.
- A mettre dans un sac en plastique noir si vous la coupez ou mieux l'arrachez. Même un petit bout de racine pourrait repartir. Bien sûr ne la mettez surtout pas sur votre compost.
- Attention en vous promenant près d'un massif de renouée : des graines peuvent coller à vos semelles. Restez sur les chemins.
- Si vous désirez l'éliminer : arrachez un maximum de racines, mettez du sel dans le trou. Lorsqu'ils sont bien secs, débarrassez vous en ensuite à la déchetterie, dans des sacs hermétiques.
- Opération à renouveler plusieurs fois sans doute.

Mais que cela ne vous empêche pas de découvrir de nouvelles promenades dans notre magnifique région.



## N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

### Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

## CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOILLER SON CORPS  
ET SE VENTILER



MAINTENIR SA MAISON  
AU FRAIS : FERMER  
LES VOLETS LE JOUR



DONNER ET PRENDRE  
DES NOUVELLES  
DE SES PROCHES



BOIRE  
RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU



MANGER EN QUANTITÉ  
SUFFISANTE



NE PAS BOIRE  
D'ALCOOL



ÉVITER LES EFFORTS  
PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE,  
APPELEZ LE 15

## LES PISCINES DU PAYS DE GEX



**Piscine de Gex** : 31 rue Georges Charpak -  
04 50 41 66 21

**Piscine de Ferney-Voltaire** : Centre Nautique  
Av. des Sports - 04 50 40 78 73

**Piscine de Divonne-les-bains** : 282 Av. des  
Alpes - 04 50 20 03 81

*Pour connaître les modalités d'accès et de réservation,  
n'hésitez pas à les contacter*

Quelques recommandations pour les piscines à usage  
privé :

Évitez les bains après un repas trop copieux ou  
trop arrosé.

Posez à côté de la piscine une perche, une bouée  
et un téléphone pour alerter les secours le plus  
rapidement possible.

Équipez les enfants de bouées, brassards ou  
maillots flotteurs

INFORMATION

#CANICULE

La plateforme téléphonique d'information «canicule»

# 0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe



### PIC DE CHALEUR, VAGUE DE CHALEUR ET CANICULE



**PIC DE CHALEUR**

Épisode bref,  
généralement 24/48h,  
durant lequel les T°C  
sont très supérieures aux  
normales de saison.



**VAGUE DE CHALEUR**

Observation des  
températures anormalement  
élevées pendant au moins 3  
jours consécutifs.



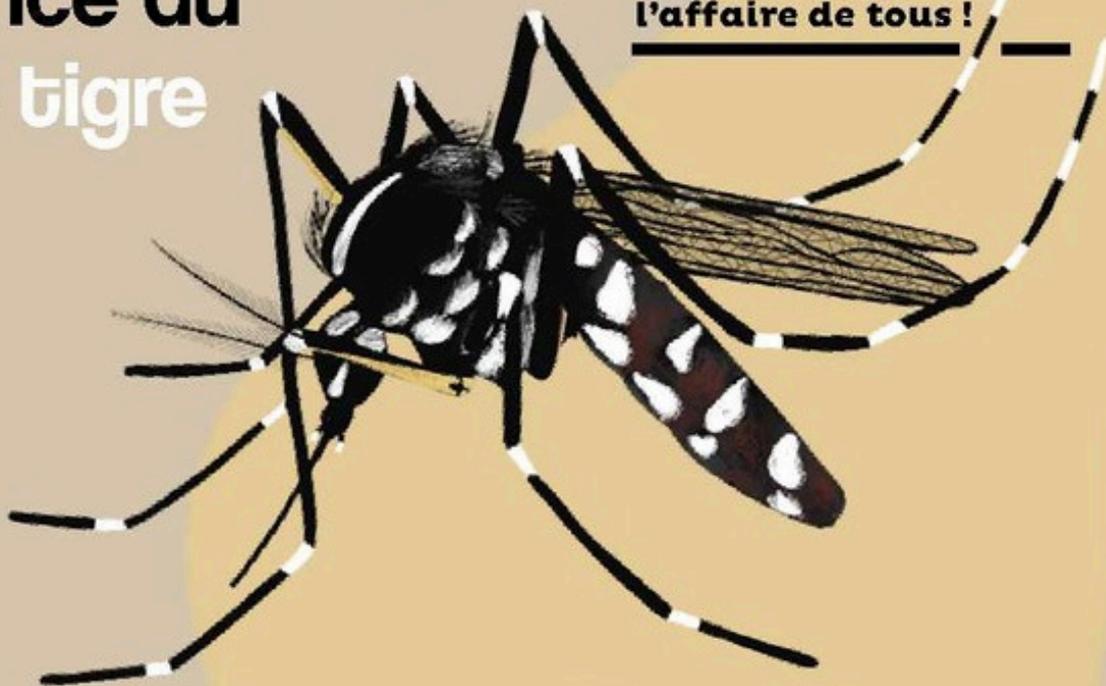
**CANICULE**

Épisode de températures  
élevées, de jour comme  
de nuit, sur une période  
prolongée.



# Participez à la surveillance du moustique tigre

Limitier la **prolifération** du moustique, c'est l'**affaire de tous !**



 Il est très petit : 5 mm. 

 Il est noir avec des rayures blanches.

 Il pique durant la journée.

 Sa piqûre est douloureuse.

Vous pensez avoir vu un moustique tigre? Signalez sa présence sur [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)



## LES CONSIGNES DE TRI, VOUS N'AVEZ PAS TOUT COMPRIS ?

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, vous accompagne dans le tri de vos déchets ! 

Tous les emballages en verre  
**CONTENEUR VERT**



Les encombrants, gros cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, et ampoules

**DÉCHÈTERIE**



Tous les emballages et les papiers  
**CONTENANT JAUNE**



Toutes les ordures ménagères  
**POUBELLE GRISE**



Tous les bio-déchets  
**COMPOST**



Retrouvez notre guide du tri



À partir de la rentrée prochaine, les transports scolaires de la Région deviennent payants pour les collégiens et lycéens. **Le coût annuel s'élèvera à 120 €**, mais cette participation donne droit à bien plus qu'un simple trajet maison-école !

### Ce que comprend l'abonnement :

- Accès illimité et sans frais à tous les cars Région et cars Région Express
- Accès à tous les TER en Auvergne-Rhône-Alpes

Et ce, du 1er septembre au 31 août, y compris pendant les week-ends et les vacances !



### Des aides pour les familles :

- Paiement possible en 3 fois sans frais
- Demi-tarif pour le 3<sup>e</sup> enfant
- Gratuité à partir du 4<sup>e</sup> enfant

### Deux cartes pour chaque élève :

- Une carte papier pour les trajets scolaires
- Une carte OURA pour voyager librement sur tout le réseau régional

À noter : les transports scolaires restent gratuits pour les élèves de maternelle et de primaire. Mais même pour eux, **l'inscription est obligatoire sur le site [www.laregionvoustransporte.fr](http://www.laregionvoustransporte.fr)**.

## Les chiens à Sauverny

Dans notre village, on aime bien les animaux, et les chiens en particulier ! Mais la cohabitation de nos fidèles compagnons à 4 pattes avec les humains que nous sommes doit obéir à plusieurs règles qui relèvent principalement du bon sens. Il est utile ici d'en rappeler quelques-unes.

1. La plupart des chiens aboient naturellement pour manifester leurs joies, leurs peines (notamment quand ils sont seuls), leurs souffrances ou pour alerter d'un danger qu'ils ont perçu, justement ou injustement. Les aboiements répétés ou incessants peuvent représenter une nuisance pour les riverains, et les propriétaires d'animaux domestiques doivent impérativement s'assurer de limiter d'éventuels abus sonores et d'assurer la tranquillité du voisinage.



2. Les déjections animales – et des chiens en particulier- sont rarement appréciées et constituent une gêne certaine pour les autres promeneurs, comme pour les jardins et les cultures. Les propriétaires de chiens doivent obligatoirement ramasser ces déjections dans des sacs appropriés, dont ils doivent se munir au préalable et les jeter dans des poubelles (et pas ailleurs...).

**3. Beaucoup de chiens sans laisse, se précipitent souvent vers des inconnus en balade, et notamment des enfants, ou vers d'autres chiens tenus en laisse.** Lors de ces rencontres inopinées et fréquentes, on ne sait jamais d'avance si le chien en liberté est amical ou potentiellement agressif. De plus, des promeneurs de tous âges peuvent craindre les chiens, gentils ou pas, et refusent de se laisser approcher. Là encore, le propriétaire du chien doit obligatoirement l'attacher lorsqu'il y a d'autres promeneurs en vue ou en croisant d'autres chiens (ou d'autres animaux tels que des chevaux). Les incidents éventuels pourront faire l'objet de plaintes et engager la responsabilité du propriétaire.

- **Vous devez tenir votre chien en laisse** s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.
- Le règlement sanitaire départemental **prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.**
- Dans les parcs nationaux, le directeur du parc peut interdire l'accès de certains lieux aux chiens même tenus en laisse. Toutefois, **les chiens guidant des personnes aveugles ou assistant des personnes handicapées peuvent être admis dans certaines zones** du parc. Ces mesures sont affichées à l'entrée du parc et sur le site internet du parc.



- Dans les bois et forêts, **il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.**
- **Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.**
- Ces interdictions ont pour but de prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et de favoriser leur repeuplement.

- Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.
- Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.
- Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Cela ne s'applique pas au chien qui participait à une chasse s'il est démontré que son propriétaire a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.
- Les chiens d'attaque (dit de 1<sup>re</sup> catégorie) et les chiens de garde et de défense (dit de 2<sup>e</sup> catégorie) sont soumis à des dispositions particulières plus restrictives s'agissant de leur circulation dans les différents lieux publics.

Ces chiens d'attaque dits de 1<sup>re</sup> catégorie ou de garde et de défense, dits de 2<sup>ème</sup> catégorie sont des chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races suivantes :

- Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls)
- Mastiff (communément appelés boerbulls)
- Tosa



Ces chiens doivent être tenus en laisse par une personne majeure et muselé sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs.

L'accès aux transports en commun, aux lieux publics autres que la voie publique et aux locaux ouverts au public leur est interdit.

Il est interdit de stationner dans les parties communes des immeubles collectifs avec un chien de 1<sup>re</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories.

Le non-respect de ces obligations peut être puni d'une amende de 150 €.

Un mineur ne peut pas détenir un chien de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie.

**Merci à tous les propriétaires de chiens de se conformer à ces règles de bon sens pour une cohabitation paisible et respectueuse.**

## MOINS ON FAIT DE BRUIT, MIEUX ON S'ENTEND!

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités.

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant les appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, scie, pompe d'arrosage (extrait de l'arrêté préfectoral du 4 août 2000, article 15) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

En semaine, de **8h à 12h** et de **14h à 19h30**

Le samedi, de **9h à 12h** et de **15h à 19h**

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés !

(Arrêté municipal du 20 mai 2009)



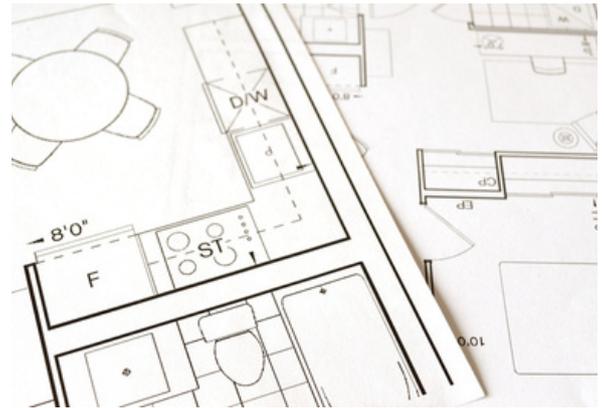
De jour comme de nuit, ne laissez pas aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation. (Arrêté préfectoral du 12 septembre 2008)



Vous avez un projet de construction à Sauverny nécessitant un permis de construire ?

Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, panneaux solaires, abri de jardin, garage...), vous édifiez une clôture, ou installez un portail, vous refaites votre façade...

Pour vérifier que vos projets sont bien soumis à une autorisation d'urbanisme (DP ou PC), vous pouvez vous renseigner :



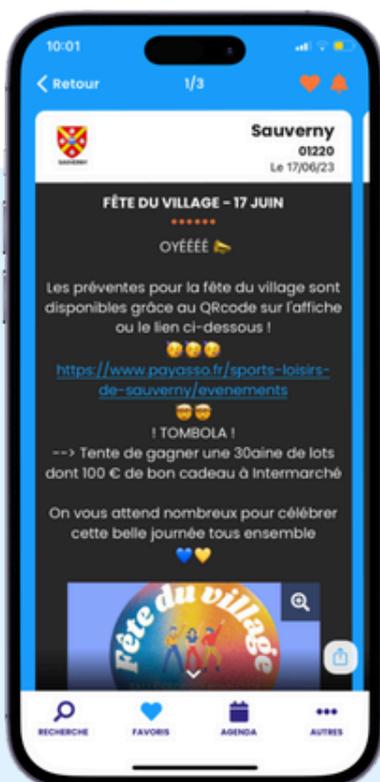
## PERMANENCE URBANISME TOUS LES MERCREDIS DE 15H A 17H EN MAIRIE !

De préférence sur rendez-vous : 04 50 41 18 15

Un spécialiste en urbanisme du service Autorisation du Droit des Sols de Pays de Gex Agglo, instruisant les dossiers de permis de construire et les demandes d'autorisation de Sauverny, sera à votre disposition pour vous aider sur vos projets, vos demandes, vos questions sur le PLUiH et son application pour vous.



Cette permanence sera suspendue à partir du **13 août 2025** et reprendra le **mercredi 3 septembre**.



## Restez informés et connectés avec Panneau Pocket : Votre nouvelle source d'actualités locales à Sauverny !

Découvrez les dernières informations, événements et annonces importantes de notre commune directement sur votre téléphone.



# Ma liste de numéros utiles pour l'été !

## SERVICES PUBLICS

Allo Service Public : 3939

Sous-préfecture de Gex : 04 50 41 51 51

Pays de Gex Agglo : 04 50 42 65 00

Régie des Eaux Gessiennes (Thoiry) : 04 85 29 20 00

Gendarmerie d'Ornex : 04 50 40 59 30 ou 17

## SERVICES DE LA COMMUNE

Mairie: 04 50 41 18 15  
accueil@mairie-sauverny.fr

Lundi : 09h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Mardi et Jeudi : 8h00 à 13h00

Mercredi et Vendredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Bibliothèque : 04 50 42 76 08  
bibliothequesauverny@free.fr

École : 04 50 41 10 75  
ecole.sauverny@wanadoo.fr

Périscolaire: 04 26 78 79 25  
services.scolaires@mairie-sauverny.fr

## SERVICES DIVERS

ENEDIS Electricité dépannage (EX ERDF) : 09 72 67 50 01

ENEDIS Gaz dépannage (EX ERDF) : 0 800 47 33 33

15  
SAMU

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.

17  
POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

18  
SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

112  
NUMÉRO D'URGENCE  
EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

LES NUMÉROS  
D'URGENCE  
À CONNAÎTRE

GRATUITS ET JOIGNABLES  
7J/7 ET 24H/24.

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DES TÉLÉCOMS

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR  
LES PERSONNES SOURDES  
ET MALENTENDANTES

Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.

3117

Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.

3919

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

119

Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.

31 117

Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.

115

Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sansabri et en grande difficulté sociale.

116 000

Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.

## SERVICES DÉCHETS

Déchèterie de Versonnex (fermée les jours fériés) :  
04 50 42 74 74  
Route de CESSY, lieu-dit Chemin Levé,  
01210 VERSONNEX

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h  
Samedi : 8h30-18h  
Dimanche : 9h-12h

Nouvelle déchèterie ressourcerie à Ornex !  
04 50 40 95 00  
264 rue du Perruet - ZAE de la Maladière - 01210 ORNEX

Horaires d'été (mars à octobre):  
Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h  
Samedi : 8h30-18h  
Dimanche : 9h-12h

Ordures ménagères Pays de Gex Agglo : 04 50 40 95 00

Allo Encombrants (Saint Genis-Pouilly) : 04 50 20 65 86

## SERVICES SANTÉ /SOCIAL

La Maison de santé de Versonnex : 04 50 20 05 36

Médecins, kinésithérapeutes, infirmières et sage-femme sont à votre écoute:

Permanence infirmerie (prises de sang) le jeudi matin de 8h00 à 9h00 sans rendez-vous

Les autres jours prélèvements et soins à domicile sur rendez-vous : 04 50 40 31 92

CESIM (Centre de soins immédiats) du pays de gex, accessible sur rendez-vous en appelant le 15

Centre Hospitalier Alpes Léman CHAL : 04 50 82 20 00

Centre Hospitalier région Annecy : 04 50 63 63 63

Polyclinique de Savoie Annemasse : 0 826 30 41 00

Saint Julien : 04 50 49 65 65

Hôpital Cantonal (Genève) : + 41 22 372 33 11

Hôpital de la Tour (Meyrin) : + 41 22 719 61 11

Centre Anti Poison Lyon : 04 72 11 69 11

Centre des grands brûlés : Lyon 04 78 61 89 50

Pharmacie de Garde : 3237

Ain Taxi Chevy (transport médical agréé par les caisses d'assurance maladie) : 06 81 14 35 74

Assistante sociale (maison St Pierre - FERNEY VOLTAIRE): 04 50 40 73 41

# Agenda



La mairie sera exceptionnellement fermée  
du **11/08/25** au **17/08/25**.

**6 septembre**



Marche topographique des pompiers

**3 septembre**



Voyage des aînés

**15 septembre**



AG du Sou des Écoles

**4 octobre**



Boom de rentrée du Sou des Écoles

**8 octobre**



Après-midi CCAS

**11 octobre**



Bougeons avec Ma Bulle Rose

**5 novembre**



Après-midi CCAS

**11 novembre**



Cérémonie du 11 novembre

**15 novembre**



Bal des pompiers

**6 décembre**



Repas des aînés



Photo prise à Sauverny

## État-Civil 2025 - 1er Semestre

### Nos joies

#### Naissance :



Élisa TEAV  
16 février 2025



Denis MOMANU  
06 JUIN 2025

*Pour les enfants nés en Suisse voisine, le consulat ne nous a peut-être pas encore fait parvenir les avis de naissance.*

### Nos peines

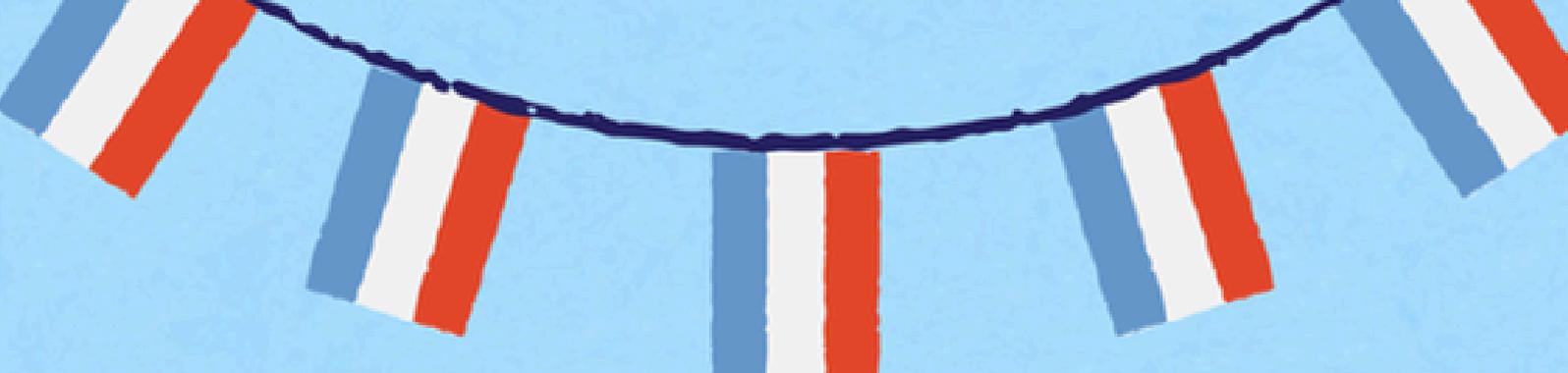
#### Décès :



Emelyne BOULLE  
26 décembre 2024



Philippe VALLEE  
25 mars 2025



# BANQUET REPUBLICAIN

## 13 JUILLET 2025

Chemin de Villars Dame  
18h30

Venez faire découvrir vos spécialités culinaires et  
partager un moment convivial



Les communes de Sauvigny et Versonnex  
offrent les boissons  
Merci d'apporter vaisselle et couverts

